

Ecole Paul BREJEAT
5, rue Ferdinand Buisson
78800 HOUILLES
Téléphone : 01 39 14 38 24
Mail : 0780892W@ac-versailles.fr

COMPTE RENDU

Conseil d'école du Jeudi 7 Novembre 2019 – 18h30-20h30

Personnes présentes :

Equipe enseignante : Mme Brixon (présidente de séance), Mme Gouraud, Mme Bonnemains, Mme Latapie, Mme Labernède, Mme Champetier, Mme Prodhomme, Mme Da Inès.
Sophie Goupil inspection + Mme Besombes RASED (Pédagogique)

Mairie : M.Cadiou

Fédérations de parents :

PEEP : Mme Nicol, Mme Moreiras, Mme Prijas,
FCPE : Mme Caffin, Mme Cazanault, Mme Clément, Mme Cousin, Mme Cazemajou, M. Giardini, M. Perrin

1. Vote du Règlement intérieur 2019/2020

Les modifications par rapport au précédent concernent :

- L'arrivée des enfants à 8h20 qui se fait dorénavant directement dans les classes ;
- La communication Ecole-Famille via le dispositif Klassroom pour certaines enseignantes

Rappels importants (pour la sécurité des enfants) :

- Les enfants ne doivent pas apporter de médicament à l'école.
- Les tongues/claqueuses sont interdites pour des raisons de sécurité.

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

2. OCCE

Mme Champetier remercie les fédérations de parents d'élèves et les familles pour les dons à la coopérative scolaire (3 012€)

Subvention de la caisse des écoles en Juillet.

A ce jour la coopérative a un solde créditeur de 11 000€ (dû à l'annulation de la sortie de fin d'année 2019 pour cause de canicule).

Les enseignantes vont se réunir prochainement pour définir et prioriser les besoins sur l'école.

3. Effectifs

Les effectifs sont de 185 élèves. +1 la semaine prochaine en CM1

La répartition des classes est la suivante :

- CP de 22 élèves
- CP/CE1 de 24 élèves
- CE1 de 28 élèves
- CE2 de 29 élèves
- CM1 de 26 élèves
- CE2/CM2 de 26 élèves
- CM2 de 30 élèves

4. Informatique : équipement actuel (tablettes, VNI, TNI, Wifi), prévisions de dotations

Contrairement à ce qui avait été annoncé l'an dernier, la Mairie a décidé de remplacer au fur et à mesure des besoins les tableaux numériques interactifs (TPI) par des vidéoprojecteurs numériques interactifs (VNI). Le budget municipal ne permettant pas d'installer ce dispositif dans toutes les classes de toutes les écoles, la Mairie a décidé de doter chaque école d'un équipement mobile (vidéoprojecteur + ordinateur portable).

Ainsi, le TPI en panne de Mme Brixon a été remplacé cet été par un VNI. Et celui de Mme Labernède le sera prochainement.

Les problèmes liés au wifi qui ont posé tant de soucis l'an dernier ont été résolus. Les 15 tablettes peuvent donc dorénavant fonctionner en même temps.

Les deux ordinateurs portables de l'école (datent de 2009 et 2012) vont être remplacés par du matériel plus récent. Les enseignantes et les fédérations de parents d'élèves souhaitent que l'ancien matériel, toujours en état de marche, puisse rester et être utilisé dans l'école.

Restauration : temps d'attente, quantités

En dehors d'un souci lié à livraison tardive et à un changement de prestataire, la restauration n'est pas un sujet depuis le début de l'année. Les enseignantes notent que les enfants n'en parlent pas (ni en bien ni en mal).

Les enseignantes qui mangent à la cantine indiquent que la qualité est appréciable.

La Mairie réitère sa volonté de conserver la cuisine centrale et de ne pas déléguer cette gestion à un prestataire externe.

Le menu végétarien une fois par semaine est en place depuis le 1^{er} Septembre.

Travaux sur BBK

La Mairie a invité des Directeurs/trices et les fédérations de parents d'élève à une réunion le lundi 25 novembre. Il semble que le planning prévu soit respecté pour le moment.

Concrètement, pour les enfants et les enseignantes de Bréjeat, l'impact de ces travaux se situe sur l'utilisation de la cour qui doit être partagée avec l'école maternelle.

Cela a conduit à réduire la durée des séances de sport de l'après-midi.

Les classes donnant sur la cour subissent le bruit des récréations, mais semblent s'y habituer et organisent leurs enseignements en fonction.

Rappel : Les enseignants spécialisés et les psychologues des RASED dispensent des aides spécialisées aux élèves en difficulté des écoles maternelles et élémentaires. Leur travail spécifique, complémentaire de celui des enseignants dans les classes, permet d'apporter en équipe une meilleure réponse aux difficultés d'apprentissage et d'adaptation aux exigences scolaires qu'éprouvent certains élèves.

Dans l'équipe, cette année le maître spécialisé à dominance relationnelle est en formation. Il sera présent à mi-temps sur l'année.

Le maître spécialisé à dominance pédagogique intervient pour les élèves ayant des difficultés passagères ou persistantes et ce, sur huit écoles de Houilles. Son objectif est de leur apprendre à apprendre. Il est en co-enseignement/co-intervention avec les enseignantes en classe et élabore des projets avec eux en petits groupes. Son intervention se fait en classe afin de travailler sur le même objet pédagogique que les autres élèves et ainsi d'assurer le transfert en classe de ce qui est fait spécifiquement avec les enfants. Un travail hors classe peut être fait également. A Bréjeat, une salle de classe est utilisée pour cela (celle qui a été fermée l'an dernier). Si cette classe n'était plus disponible suite à une ouverture de classe l'an prochain, les élèves ne seraient plus pris hors classe. En effet, seul l'Algeco pourrait les accueillir, mais les conditions ne sont pas satisfaisantes pour un travail de qualité.

Sur la période 1, il est intervenu sur le cycle 3 (Maths) pour quatre élèves sur demande de l'enseignante pour éviter un décrochage en début d'année.

Sur les périodes 2-3, il interviendra sur le cycle 2 pour une vingtaine d'élèves.

Sur les périodes 4-5, il interviendra en maternelle.

Son planning étant très chargé, si un besoin spécifique apparaissait, il serait pris en charge sur la période suivante. Des pistes de travail seraient alors données à l'enseignante pour avoir une action aussi rapide que possible malgré tout.

Le grand nombre d'élèves par classe est un facteur, parmi d'autres, de l'augmentation du nombre de prise en charge par le RASED. Plus il y a d'enfants, plus il y a de stimuli et de bruit.

dans les classes

Classes de CP + CP/CE1 + CE1

Projet sur l'année autour de l'eau dont une semaine banalisée/dédiée (deuxième semaine de mai 2020) avec la visite de la coulée verte à Croissy-sur-Seine (découverte de la réserve naturelle, observation des oiseaux avec la Ligue de Protection des oiseaux...), des interventions en ateliers dans les classes, un projet de mare pédagogique assurée par les subventions de l'OCCE. La restitution du projet se ferait avec une exposition des résultats de recherche des enfants et une remise de diplôme.

Une demande a été faite à la Mairie pour le nettoyage du jardin clôturé devant l'école sur lequel serait creusé la mare, ainsi que pour faire le trou.

Classes de CE2 + CE2/CM2

Projet Théâtre sur l'année avec le Théâtre de Sartrouville (visiter le théâtre, assister à une

représentation théâtrale le 14 mai 2020). Les enseignantes souhaiteraient également travailler avec un auteur (démarches en cours).

Classes de CM1 + CM2

Projet Chorale sur le thème de l'Opéra avec l'intervention de la dumiste du Conservatoire de Houilles (DUMI = Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant).

Une sortie pour voir un spectacle lyrique organisé pour les élèves des écoles élémentaires est envisagée s'il est possible de payer un car pour emmener les enfants.

Classes de CM2 + CE/CM2

Classe transplantée en Normandie (16-18 mars) avec visite des plages du débarquement, une journée pêche à pied / cerf-volant et une journée à Bayeux (pour la tapisserie) / musée d'Arromanches.

Budget total = 15 456€ pour 56 élèves

Les enseignantes sollicitent les fédérations de parents d'élèves pour les aider à récolter des financements pour ce projet afin d'assurer la participation de tous les enfants. Une réunion est prévue sous peu. La Mairie est également sollicitée. Les enseignantes vont se rapprocher de l'OCCE sur le sujet.

de la PEEP : bureau de vote mobile en fonction des horaires de sortie (16h30 – 18h30)

Cette année, Bréjeat a inauguré le bureau de vote mobile pour les élections des représentants des parents d'élèves (devant l'école à 16h30 puis devant le périscolaire jusqu'à 18h30). La PEEP souhaite que cela soit pérennisé afin de donner l'occasion d'échanger avec les familles et d'encourager les parents à voter.

LA FCPE soutien cette motion qui va dans le sens de sa demande de ne pas mettre en place des élections avec exclusivement la possibilité de voter par correspondance.

10. Points divers

- Les deux séances de piscine annulées à cause de la défaillance du transport en car seront récupérées, même si cela doit se faire dans plusieurs mois. La Mairie s'y est engagée.
- L'école est dans l'attente du retour de M. Malbec (éducation nationale) pour les créneaux au gymnase Ostermeyer.